

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 Mars 2021

46X21

REMBOURSEMENT RÉGIE BILLETTERIE DES SPECTACLES ANNULÉS EN JANVIER ET FÉVRIER 2021 CRISE SANITAIRE COVID-19

En raison de la crise sanitaire Covid-19 et en application des décrets en vigueur prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19, les spectacles de janvier et février 2021 ont été reportés à une date ultérieure.

L'ensemble des spectateurs ayant déjà réglés leurs droits d'entrées sur ces périodes ont été contactés afin de leur proposer soit un report de leurs billets achetés sur les spectacle reportés, soit un remboursement.

Madame Laurence Scohier a choisi de se faire rembourser ses 3 places pour le spectacle « Le vent dans les saules » initialement prévu le 27 janvier 2021, pour un montant de 15€.

Il est proposé au Conseil Municipal le remboursement intégral de cette somme.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

VU l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

- DÉCIDE de rembourser la somme de 15€ à Mme Scohier

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 05 Mars 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI